

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**  
*Unité – Dignité – Travail*

-----



DECLARATION

**DE MADAME CATHERINE SAMBA PANZA,  
CHEF DE L'ETAT DE LA TRANSITION  
DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

**AU SOMMET DES NATIONS UNIES SUR LE  
CHANGEMENT CLIMATIQUE**

-----

**23 septembre 2014, New York, Etats-Unis**

Leurs Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Monsieur le Président du Sommet sur le Changement climatique,

Madame le Secrétaire Exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique,

Distingués Participants,

Mesdames, Messieurs,

Le Secrétaire Général des Nations Unies a bien voulu me convier à ce sommet sur le changement climatique qui s'ouvre aujourd'hui et je le remercie sincèrement pour cette invitation. Je voudrais aussi me réjouir de l'initiative de la tenue de ce sommet en marge des travaux de la 69<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies, ce qui permet d'attirer l'attention du monde entier sur l'importante question du changement climatique.

En effet, les menaces qui pèsent sur notre planète à travers l'impact négatif des émissions des gaz à effet de serre sur notre climat sont un sujet de grande préoccupation. Elles justifient une mobilisation de la communauté internationale autour des voies et moyens pour sauver notre planète de ce phénomène et en même temps susciter une prise de conscience aiguë de la nécessité de préserver notre environnement.

Plus qu'auparavant, la problématique du changement climatique doit nous interpeller et nous inciter à l'action. Car, même dans les pays comme la République Centrafricaine où la production du co2 par habitant est faible, les conséquences du changement climatique sont ressenties à travers les perturbations des saisons, les inondations et les variations du climat. Le changement climatique est ainsi devenu un phénomène global perceptible à l'échelle de tous les pays du monde mais à des degrés divers.

Il en résulte surtout des bouleversements géopolitiques tels que la désertification, les migrations de populations et le déplacement de sources d'approvisionnement des villes au point qu'aucune autorité publique au monde ne peut désormais omettre d'intégrer la dimension environnementale dans son programme d'action.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, mon pays, la République Centrafricaine a très tôt été partie prenante à la Convention Cadre des Nations unies sur le changement climatique, a ratifié le Protocole de Kyoto et depuis lors est partenaire de la Coalition pour le Climat et l'Air Pur.

A ce titre, permettez moi de saisir votre tribune pour montrer très brièvement comment le phénomène de changement climatique se manifeste dans mon pays, qu'est-ce qui a été fait pour l'endiguer et qu'est-ce qui reste à faire.

La République Centrafricaine, pays sans littoral, cumule vulnérabilité socioéconomique et vulnérabilité face au climat qui font que dans ce pays on ressent quotidiennement les effets des changements climatiques à savoir les écroulements des ouvrages d'art, la dégradation rapide des pistes et chaussées ainsi que des édifices publics.

L'agriculture, essentiellement pluviale, dépend fortement du rythme pluviométrique. Une modification de ce rythme entraîne une baisse de la productivité agricole aussi bien sur la culture des plantes que sur l'élevage du bétail. Une réduction du total pluviométrique a conduit à l'assèchement du fleuve Oubangui qui est le plus grand cours d'eau du pays avec pour conséquence la réduction de deux ou trois mois de la période de navigabilité pour le transport des marchandises depuis le port de Brazzaville. En outre, les baisses des pluies ont affecté négativement les pâturages obligeant les mammifères à émigrer dans les autres pays.

De même, des perturbations climatiques ont sensiblement affecté les ressources écologiques très immenses et variées. Depuis plus d'une décennie, les conflits armés dans les zones cynégétiques et les aires protégées ont eu des impacts très négatifs sur la gestion des ressources naturelles du pays.

Prenant conscience de cette situation, le Gouvernement de la République Centrafricaine en a pris la juste mesure en privilégiant des actions fondées sur le principe de précaution et destinées à changer le mode de vie des populations par la sensibilisation et les actions IEC.

Dans ce cadre, les principales réalisations qui méritent d'être portées à votre connaissance sont les suivantes :

- la mise en place d'un réseau de 16 Aires Protégées couvrant 10,2 % du territoire national pour la conservation de la biodiversité et des puits de carbone ;
- l'affectation du massif forestier de Bangassou situé au sud-est du pays d'une superficie 35 000 kilomètres carrés à la conservation des puits de carbone;
- l'aménagement durable du massif forestier du sud-ouest d'environ 38 000 kilomètres carrés ;
- la mise en place du mécanisme de développement propre du protocole de Kyoto pour lequel nous avons besoin d'appui technique pour développer des programmes de développement ;

- la mise en œuvre du mécanisme REDD+ ;
- L'intégration de l'environnement dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté de la République Centrafricaine ;
- La création d'un portefeuille ministériel chargé de l'environnement et de l'écologie

Monsieur le Secrétaire Général,

Distingués Participants,

Mesdames, Messieurs

Ces réalisations auraient pu être consolidées et renforcées par d'autres réalisations dans le domaine s'il n'y avait pas la persistance de la crise politico-militaire qui a remis en cause presque tous les acquis de notre politique volontariste en faveur de la prévention des changements climatiques dans mon pays. D'autant plus qu'à cause de cette crise, tous les concours extérieurs aux processus de résilience climatique ont été suspendus.

Du coup, notre attente vis-à-vis de ce sommet est que nos partenaires habituels considèrent l'évolution de la situation sécuritaire dans le pays, surtout avec le déploiement actuel des casques bleus des Nations Unies pour reprendre leurs activités et soutiens à la République Centrafricaine.

Avec le projet de développement des parcs nationaux dans le pays que je veux porter personnellement pour trouver des débouchés d'emplois aux jeunes désœuvrés ainsi qu'aux ex-combattants qui seront démobilisés, je plaide auprès des partenaires mais aussi de toutes les bonnes volontés pour qu'ils m'apportent leur appui multiforme.

Nous attendons aussi de nos partenaires et des bonnes volontés des appuis financiers pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du Plan National d'Adaptation (PNA) à long terme aux effets néfastes des changements climatiques qui permettra de développer des programmes d'adaptation, de transfert de technologies et de renforcement des capacités prévus pour accélérer les préparations domestiques de l'Idée de Contribution Déterminée à l'échelon National (INDC) au titre du futur Accord Universel sur le Climat qui sera adopté en 2015.

Au-delà, je saisis aussi cette tribune pour joindre ma voix à celles de tous ceux qui m'ont précédé pour souligner la nécessité de ratifier l'amendement de Doha au Protocole de Kyoto afin de rehausser les ambitions de réduction des émissions des Gaz à effet de serre, de résorber le déficit d'atténuation, de ramener et maintenir le réchauffement global à 2° Celsius d'ici à l'an 2100, de reconduire les principes clés de la Convention Cadre des Nations Unies dans le nouvel accord universel sur le climat qui sera adopté à

Paris en 2015 et enfin de réaffirmer la spécificité des Pays les Moins Avancés afin de garantir la solidarité internationale face à l'adaptation aux changements climatiques.

Monsieur le Secrétaire Général,

Distingués participants,

Mesdames, Messieurs

Mon pays étant partenaire de la Coalition pour le Climat et l'Air Pur comme je le rappelais ci-dessus, je voudrais terminer mon propos en m'appesantissant sur la situation qui sera créée avec le déploiement des casques bleus des Nations Unies dans ce pays. Il est à prévoir que de nombreux problèmes environnementaux sur la gestion des déchets vont vite apparaître.

A cet effet, la République Centrafricaine ne pourra que souscrire et soutenir les initiatives de la Coalition sur les déchets solides municipaux, les foyers améliorés, l'agriculture, les hydrofluorocarbures, la santé et la pollution de l'air, particulièrement l'initiative sur les plans d'actions nationaux (SPAN) relatifs aux polluants climatiques à courte durée de vie.

Je vous remercie pour votre aimable attention.